



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### modes de garde

Question écrite n° 132681

### Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, de bien vouloir lui indiquer si des statistiques sur le coût moyen total des modes de garde d'enfants sont disponibles. En effet, une étude de la DRESS, en 2009, démontre que le coût moyen pour les familles du recours à une assistante maternelle agréée ou à une crèche s'élève à environ 185 € par mois, une fois prises en comptes les réductions au crédit d'impôt ou allocations diverses. Mais cette étude ne distingue pas le coût pour les collectivités locales et il lui demande s'il existe des statistiques comparant les coûts des différents modes de garde pour l'État, les CAF, les collectivités locales, les familles.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 132681

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** Famille

**Ministère attributaire :** Famille

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 mai 2012, page 4157

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)